



AMOPA Section de l'Aube

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 4 mai 2016 à 16 h

COMPTE-RENDU



L'assemblée générale de la section de l'Aube de l'A.M.O.P.A. s'est tenue le mercredi 4 mai 2016 à 16 h au lycée Marie de Champagne

Le président M. Antoine HAAS ouvre la séance en remerciant M. GOBERT, Proviseur du lycée Marie de Champagne pour son chaleureux accueil.

M. HAAS, président, remercie les personnes qui se sont déplacées, ainsi que celles qui, n'ayant pu le faire pour diverses raisons -santé, éloignement, travail- lui ont écrit et ont donné un pouvoir. Il présente les excuses de Mme BERTAIL, retenue par ses obligations.

M. HAAS, président, donne connaissance de **l'ordre du jour**, qui comprend :

- le rapport moral
- le rapport d'activité
- le rapport financier
- l'adoption du règlement intérieur de la section
- le renouvellement des membres du bureau

Rapport moral

M. HAAS fait le point sur l'état de la section. Elle comporte 75 cotisants dont 51 à jour de leur cotisation, mais le nombre d'abonnés à la revue est moindre, 38. Notre section rencontre un problème de recrutement : le président a envoyé une lettre de félicitations aux nouveaux décorés et promus mais n'a reçu que quelques réponses, bien peu d'adhésions nouvelles. Le bureau national lui aussi envoie courrier et bulletin d'adhésion, mais le retour est très faible. Le problème est récurrent.

Vote du rapport moral : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le compte rendu est voté à l'unanimité des présents et représentés

Hommage à M. Chytelman par Mme Dominique Sabroux



Au lycée du Val-Moré en 2013

Mme Sabroux présente un diaporama qui retrace le parcours de M. Chytelman récemment décédé. Ce résistant, juif déporté à Auschwitz, avait souvent témoigné dans les différents établissements de l'Aube.

Décoré des Palmes académiques dans l'Yonne, il a marqué fortement certains élèves et un élève lui a consacré un texte dans le cadre du Prix d'Histoire de l'AMOPA.

Rapport d'activité

M. HAAS et Mme LOUVEL présentent les activités du bureau de l'année 2015 écoulée :

4 réunions de bureau ont été tenues pour suivre l'évolution de l'association au niveau national et local.

- Le 30 janvier, M. Haas et Mme Louvel ont rencontré la nouvelle Directrice des services départementaux de l'Education nationale de l'Aube, Mme Compagnon
- Le 5 mars une réunion pour sélectionner les textes d'élèves ayant participé au concours AMOPA Défense et Illustration de la Langue française
- Le 9 avril, une réunion pour préparer l'assemblée générale de 2015 qui s'est déroulée le 15 avril au lycée Chrestien de Troyes où nous avons été reçus par le proviseur M. LOUAZEL. Nous y avons entendu les différents rapports moraux, d'activité et financier.
- Le 7 septembre, une réunion pour organiser la rencontre déjeuner-conférence au lycée hôtelier du 12 octobre
- Le 4 novembre, une réunion de présentation des concours proposés par l'AMOPA nationale pour définir comment inciter les établissements à participer.

Un rappel : si les membres souhaitent connaître toutes les informations sur l'association nationale, les sections des départements, les activités, concours, bourses, fondations, ils peuvent aller sur le site national de l'association : <http://www.amopa.asso.fr/>

M. HAAS, président mentionne sa participation au congrès de Besançon. Il rappelle la décision de modifier la date des futurs congrès ainsi que leur rythme ramené à un congrès tous les deux ans.

Il insiste sur la nécessité de renforcer l'équipe du bureau de la section pour initier des actions en direction des jeunes.

Vote du rapport d'activités : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le compte rendu est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier

M. VILLAIN, trésorier, présente ensuite le rapport financier qu'il a transmis aux instances nationales. Les recettes consistent en un reversement d'une part des cotisations payées par les adhérents et par de très modestes produits financiers.

Les dépenses sont essentiellement des frais postaux pour le courrier aux adhérents, la participation au déjeuner d'octobre et les récompenses attribuées aux élèves ayant participé au concours Défense et Illustration de la Langue française. Notre situation de trésorerie très saine permettra de récompenser encore en 2016 les participants au concours AMOPA.

Vote du rapport financier : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Le président remercie M. VILLAIN pour sa bonne gestion malgré des difficultés de santé et l'éloignement de sa résidence.

Règlement intérieur

Mme Louvel, secrétaire, donne lecture des propositions des articles du règlement intérieur affiché au vidéoprojecteur. La principale nouveauté est la possibilité d'accueillir des sympathisants au sein de l'association. La modestie du département de l'Aube rend caduque la proposition d'établir des secteurs. Pour ce qui est de l'ensemble des autres articles, aucune remarque particulière n'est à mentionner.

Vote du règlement intérieur : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Renouvellement des membres du bureau

Le bureau

Le bureau est à l'heure actuelle composé de :

- Président : M. HAAS
- Vice-président : M. HUGUENIN
- Secrétaire : Mme LOUVEL
- Secrétaire-adjointe : Mme DURANTEL
- Trésorier : M. VILLAIN
- Membre : Mme SEPTIER

M. Haas, Mme Louvel, M. Villain sont renouvelables et renouvelés par un vote à l'unanimité des présents et représentés.

L'appel à candidature de nouveaux membres reçoit un accueil favorable :

Mme SPAGNESI se présente et est élue à l'unanimité des présents et représentés.

Projets pour le second semestre 2016

Mme Louvel indique qu'il est possible de se joindre à la sortie annuelle des Amis de Médiathèque du Grand Troyes qui aura lieu à Provins fin septembre (visite de la ville et du fonds ancien de la bibliothèque, déjeuner au restaurant) moyennant un supplément de 5 euros pour les non-adhérents à l'association.

Un projet de déjeuner- conférence sur le modèle de l'an dernier est à l'étude pour début octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin à 17h 05.

Le président : M. HAAS

A l'issue de l'assemblée générale, sont invités les professeurs, les élèves et leurs parents, des établissements ayant participé au concours de langue française pour la remise des prix. Quatorze textes d'élèves ont été présentés et trois ont été sélectionnés par le jury départemental pour être envoyés à Paris et participer au concours national.

Remise des récompenses aux élèves ayant participé au concours « Défense et illustration de la langue française ».

Les élèves dont les textes ont été particulièrement appréciés par le jury départemental sont invités à lire leurs productions.

Un chèque cadeau est remis à chacun des élèves ayant adressé un texte à la section locale, ainsi qu'aux professeurs ayant organisé le concours.

De vifs applaudissements saluent chaque participant.

Les résultats nationaux ne sont pas encore connus à l'heure de l'assemblée générale.

Le bureau de la section de l'Aube remercie aussi vivement les chefs d'établissements présents aux côtés des professeurs, des élèves et de leurs parents.

A l'issue de la manifestation, M. Haas et M. le Proviseur du lycée Marie de Champagne invitent les participants à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet fort aimablement préparé par le personnel du lycée. Nous les en remercions chaleureusement.



Une vue de l'assemblée